

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie**

**Union Immobilière des Organismes de Securité Sociale de la Haute-Garonne**

**TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX DU PARKING DE L’UIOSS DE LA HAUTE-GARONNE**

**UI2025031**

**Cadre de Mémoire Justificatif de l’Offre (CMJO)**

**Entreprise :** … … … … … …

**ou**

**Groupement d’entreprises** : … … … … … …

Conformément au règlement de la consultation, le présent mémoire justificatif de l’offre doit impérativement être renseigné par chaque candidat.

Ce mémoire justificatif sera utilisé par L’Union Immobilière pour analyser le critère valeur technique.

Le présent mémoire justificatif est un document contractuel. Ainsi, pendant l’exécution du marché, tout manquement aux informations mentionnées dans ce mémoire pourra être sanctionné par le Maître d’ouvrage, conformément aux clauses prévues dans les documents contractuels.

**En cas de document annexe ou de renvoi, le candidat devra impérativement préciser, ci-après, pour chaque question où se trouve la réponse (indication du document, du numéro de page et du paragraphe). Sans ces précisions, les autres pièces transmises par le candidat dans son offre ne seront pas prises en compte par le Maitre d’ouvrage lors de l’analyse des offres**

**Afin de pouvoir apprécier la valeur technique de leur offre, les candidats fourniront les renseignements demandés ci-après :**

**INTERLOCUTEUR DÉDIÉ AU MARCHÉ :**

* **Nom : …… …… …..**
* **Mail : …… …… …..**
* **Numéro de téléphone : …… …… …..**

**Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise** au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:124:0036:0041:fr:PDF) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=83BCBFC60390609F22C124D22345B382.tpdila22v_1?idArticle=LEGIARTI000033669891&cidTexte=LEGITEXT000005621315&dateTexte=20170428) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l’artisanat ([Art. R. 2151-13](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730515&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) et [R. 2351-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728815&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique) ?

Oui  Non.

**VALEUR TECHNIQUE (55 %) :**

**● mÉthodologie et planification pour la dÉpose des rÉseaUX aÉrauliqueS du R-1 du parking : (/ 15 points)**

Le Candidat devra décrire sa méthodologie pour mettre en œuvre la dépose, le réseau provisoire et la remise en état du réseau. Il devra également préciser les délais associés.

Le candidat peut proposer un planning incluant les soirs et les weekends, dans ce cas il devra préciser l'articulation entre les différentes équipes afin de respecter le code du travail.

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

**● mÉthodologie et planification pour la dÉpose des rÉseaUX hydrauliqueS de la sous-stATION du R-1 du parking : (/ 20 points)**

Le Candidat devra décrire sa méthodologie pour mettre en œuvre la dépose, le réseau provisoire, et la remise en état du réseau. Il devra également préciser les délais associés.

Le candidat peut proposer un planning incluant les soirs et les weekends, dans ce cas il devra préciser l'articulation entre les différentes équipes afin de respecter le code du travail.

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

**● mÉthodologie et planification pour la dÉpose des rÉseaUX hydrauliqueS du R-2 du parking : (/ 20 points)**

Le Candidat devra décrire sa méthodologie pour mettre en œuvre la dépose, le réseau provisoire, et la remise en état du réseau. Il devra également préciser les délais associés.

Le candidat peut proposer un planning incluant les soirs et les weekends, dans ce cas il devra préciser l'articulation entre les différentes équipes afin de respecter le code du travail.

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

**VALEUR ENVIRONNEMENTALE (5 %) :**

**● CRITERE ENVIRONNEMENTAL : (/5 POINTS)**

Le candidat décrit la politique de limitation d’émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché incluant :

- types de transport privilégiés

- mesures d’aide mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilisés pour l’exécution du marché

- Retraitement des déchets de chantier

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …